



V I L L E D E
G E N È V E

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 SEPTEMBRE 2009

PR-690 II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 30, alinéa 1, lettres d), e) et f), et 75, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés dans le rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2008;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève pour 2008 est approuvé pour les montants suivants:

	<i>Fr.</i>
charges	1 105 142 469,34
sous déduction des imputations internes de	<u>68 524 016,64</u>
soit un total des charges nettes de	1 036 618 452,70
revenus	1 260 187 354,09
sous déduction des imputations internes de	<u>68 524 016,64</u>
soit un total des revenus nets de	1 191 663 337,45
excédent de revenus	155 044 884,75

Il est à mentionner que ces comptes comportent une dérogation au principe de spécialité temporelle pour les charges de fonctionnement relatives à l'acquisition de collections.

Article 2. – Compte d'investissements

Le compte d'investissements 2008 est approuvé pour les montants suivants:

a) patrimoine administratif	<i>Fr.</i>
dépenses	63 823 323,52
recettes (prélèvements sur préfinancements inclus)	<u>5 929 686,41</u>
investissements nets	57 893 637,11
b) patrimoine financier	
dépenses	8 164 144,88
recettes (prélèvements sur préfinancements inclus)	<u>0,00</u>
investissements nets	8 164 144,88
c) total	
dépenses	71 987 468,40
recettes (prélèvements sur préfinancements inclus)	<u>5 929 686,41</u>
investissements nets	66 057 781,99

Article 3. – Financement des investissements

Le financement des investissements est approuvé pour les montants suivants:

	<i>Fr.</i>
a) patrimoine administratif	
investissements nets	57 893 637,11
amortissements	62 170 008,24
amortissements complémentaires	+ 0,00
excédent de revenus de fonctionnement	+ 155 044 884,75
autofinancement	217 214 892,99
excédent de financement	159 321 255,88
b) patrimoine financier	
investissements nets	8 164 144,88
amortissements (autofinancement)	2 439 597,80
insuffisance de financement	5 724 547,08
c) total	
investissements nets	66 057 781,99
amortissements	+ 64 609 606,04
amortissements complémentaires	+ 0,00
excédent de revenus de fonctionnement	+ 155 044 884,75
autofinancement	219 654 490,79
excédent de financement	153 596 708,80

Article 4. – Variation de la fortune

L'augmentation de la fortune, soit 155 044 884,75 francs, est approuvée; elle correspond à l'excédent de revenus du compte de fonctionnement.

Article 5. – Bilan

Le bilan au 31 décembre 2008 est approuvé, totalisant tant à l'actif qu'au passif 2 649 209 454,57 francs dans la composition suivante:

<i>Actif</i>	<i>Fr.</i>
Patrimoine financier (natures 10 à 13) (Après déduction de 147 595 813,17 francs, provisions pour pertes sur débiteurs, nature 24)	1 648 140 070,39
Patrimoine administratif (natures 14 à 17) (Après déduction de 120 000 francs, provision pour perte sur prêt, nature 24)	1 001 069 384,18
Total de l'actif	2 649 209 454,57
<i>Passif</i>	
Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	112 451 939,56
Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	1 640 000 000,00
Engagements envers des entités particulières (nature 23)	49 341 794,55
Provisions (nature 24)	125 571 873,52
Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	13 884 907,92
Fortune nette (nature 29)	707 958 939,02
Total passif	2 649 209 454,57

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2008 à 15 533 691 francs.

Certifié conforme:

La Secrétaire:



Martine Sumi

La Présidente:



Vera Figurek